

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160307-2016-03-03-DE
Date de télétransmission : 15/03/2016
Date de réception préfecture : 15/03/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Bureau syndical
7 mars 2016 – Parthenay**

Identifiant
B5/2016-03-03

L'An Deux Mille Seize le lundi sept mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 2 mars 2016
Nombre de délégués en exercice : 9
Présents : 6

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 3
Votants : 6

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal
Secrétaire :	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	CORNUAULT Véronique
Autres membres :	CUBAUD Olivier	CHAUSSERAY Francine

Contrat d'entretien des espaces verts du syndicat

L'entretien des espaces verts du Syndicat du Pays de Gâtine est actuellement confié à l'entreprise « Verts Paysages » de Soutiers (coût 2015 : 865,37 € TTC).

Dans le cadre du renouvellement du contrat d'entretien, il a été demandé à une autre entreprise de nous faire parvenir un devis correspondant aux travaux suivants à réaliser :

→ entretien des extérieurs des bâtiments du 46 – 48 – 50 Bld Edgar Quinet : Tonte du gazon sur toutes les parcelles (10/an), désherbage thermique des abords et allées, taille des végétaux, nettoyage des massifs, taille de la haie de lauriers sur 32 ml, entretien taille du patio et évacuation des déchets.

Entreprises	Prix annuel TTC *
Verts Paysages (Ludovic Guitton) Création, entretien parcs/jardins, Soutiers	865.37
Agapè Paysage (CFSE, Châtillon sur Thouet)	898.80

* Ce tarif correspond à une dizaine d'interventions par an.

Le Bureau syndical sélectionne l'entreprise de jardinage « Verts Paysages » de Soutiers pour effectuer l'entretien des extérieurs du syndicat en 2016. Il autorise le Président à signer le devis et à régler la dépense correspondante.

Les crédits sont inscrits au budget – section de fonctionnement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD